

Réseau des bâtiments innovants

Fiche 46-4

Bergerie de 400 places pour agnelages doubles avec couloirs de distribution

Confort des animaux

Amélioration des conditions de travail

Insertion paysagère

Coût du bâtiment



Description de l'exploitation et du cheptel

- 750 brebis en race « Causse du Lot » en sélection
1100 agneaux produits par an en label rouge
"Agneau fermier du Quercy"
- Bâtiment mis en service en 2005
- 230 ha de SAU dont :
 - 17 ha de céréales,
 - 103 ha de surfaces fourragères,
 - 110 ha de parcours.
- 3 UMO en GAEC familial

Petite région agricole

L'exploitation est située sur le Causse de Gramat, qui se caractérise par :

- un plateau calcaire sur sol karstique ;
- 350 m d'altitude, 950 mm de pluviométrie ; vents dominants : vents d'autan (vent Sud-Est) et de l'Ouest ;
- une dominante d'élevage extensive ;
- petite région située en zone vulnérable.

Témoignage des éleveurs

À l'origine, les animaux étaient répartis sur 5 sites, distants de 1 à 4 km. Les bâtiments n'étaient plus adaptés au nombre de brebis, à notre façon de travailler et en particulier après le passage de l'alimentation en libre-service ensilage à la distribution.

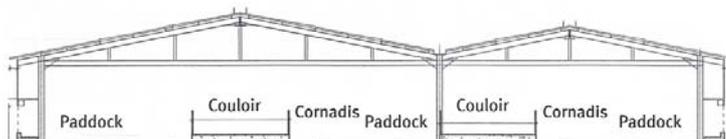
Nous avons souhaité une nouvelle bergerie pour améliorer les conditions de travail en réunissant les agnelages sur un seul site à proximité de notre maison, et en supprimant le temps de trajet. Nous voulions affiner les rations, avec une distribution des aliments. Nous avons travaillé aussi sur l'ambiance, la ventilation, pour les animaux et pour nous aussi. Nous voulions que ce bâtiment soit agréable pour travailler.



Le bâtiment en un coup d'œil

Bergerie de 400 places pour agnelages doubles avec couloirs de distribution

- 1 218 m² couverts, bâtiment de 42 m x 29 m (en 2 bi-pentes de 11 m et 17,40 m), hauteur au faîtage 6 m au maximum.



Vues intérieures du bâtiment.



Matériaux principaux

- Charpente métallique.
- Couverture fibro-ciment.
- Soubassements crépis de 40 cm de haut.
- Bardage bois ajouré (photo 3), bâche sur enroulement.
- Panneaux transparents en polycarbonate.
- Portails en bois.

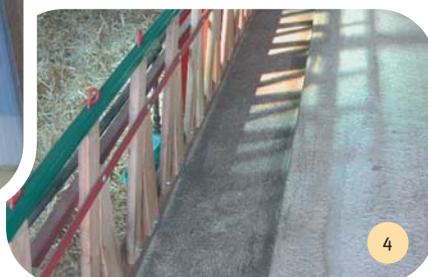
Aménagement intérieur

- 700 places au cornadis organisées en 2 rangées par paddock pour alloter les animaux.
- 2 couloirs de distribution de 3,8 m surélevés avec auge en creux (photo 4).
- 2 auges couloirs latérales de 1 m, accessibles au tracteur depuis l'extérieur : bâche avec enrouleur (photo 5).
- 3 paddocks de 6,5 m, 6 m et 7 m.
- Cornadis avec blocage collectif et déblocage individuel.
- Abreuvoirs bols individuels placés au cornadis en nombre suffisant permettant l'allotement.

	Auge-couloir latéral		
	Paddock		
Couloir de service	Couloir d'alimentation		Couloir de service
	Paddock		
	Couloir d'alimentation		
	Paddock		
	Auge-couloir latéral		



Le bardage bois ajouré et les plaques de polycarbonate.



Auge en creux sur les couloirs de distribution.



Une recherche particulièrement soignée sur l'intégration paysagère.

Insertion paysagère

- Fractionnement du volume du bâti en 2 bi-pentes.
- Intégration dans le paysage caussenard, en respectant les murs et arbres environnants.
- Soin particulier donné aux portails avec bardages bois obliques et à l'état du site.



Le confort des animaux

- Aire de vie largement suffisante qui permet de faire varier le nombre d'animaux en fonction des différents stades du cycle de production (600 places en brebis gestantes et 500 places pour des agnelages simples).
- Bonne luminosité permise par les polycarbonates et la bâche inférieure.
- Très bonne ventilation assurée par :
 - le bardage bois ajouré sur les longspans ;
 - les écailles en toiture ;
 - la faîtière ouverte.



Les éléments de la ventilation.



Les cornadis à blocage collectif et déblocage individuel fabriqués par l'éleveur.

Le travail de l'éleveur

- Temps de travail journalier très réduit sur le bâtiment : de 45 mn à 1 h 15 (hors agnelage) répartie sur 2 personnes.
- Le couloir de distribution permet d'alloter les animaux en fonction de leurs besoins alimentaires spécifiques. Il permet la distribution, le paillage et le chargement des râteliers (photo 2).
- Le paddock de 6 à 7 m facilite l'organisation de l'agnelage en plaçant les cases contre le cornadis. Au fur et à mesure de l'avancement de l'agnelage, les cases sont déplacées sur la longueur du bâtiment pour libérer la place pour les parcs collectifs. L'agnelage se pratique sur une litière propre et fraîche. L'ensemble des séparations sont des claies amovibles.
- Les cornadis à blocage collectif permettent la contention, l'insémination, la pose des éponges, des échographies et autres prophylaxies collectives (photo 7). La possibilité de déblocage individuel permet le tri des animaux.
- Circulation aisée par les couloirs et les portillons en extrémité des paddocks.
- Couloirs surélevés facilitant la surveillance.



Les parcs à agneaux avec nourrisseur.



L'organisation des cases d'agnelage.

Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global : 92 000 € HT, soit un coût moyen particulièrement bas de 230 € HT par brebis et agneaux logés.
 - Le coût des travaux réalisés par entreprise s'élève environ à 60 000 € HT, concernant la charpente, le terrassement, la plomberie et l'électricité.
 - Les travaux réalisés en autoconstruction concernent la maçonnerie, le bardage, les cornadis (construits par l'éleveur), l'aménagement intérieur pour un total de fournitures de 32 000 €.
- Les coûts de fonctionnement indicatifs : tonnage de paille estimé à 40 tonnes de paille par an, y compris l'engraissement des agneaux.

La gestion des effluents

- Les aires sont conduites en litière accumulée. Le fumier est stocké au champ 3 fois par an après chaque agnelage.



Commentaires des éleveurs

Nous sommes contents de notre bâtiment pour plusieurs points :

- son esthétique dans l'environnement; nous ne craignons pas d'ouvrir les volets le matin pour le voir.
- l'ambiance est tempérée, grâce à une bonne ventilation. Nous ne sentons pas l'ammoniac et les agneaux ont la laine blanche comme pour des animaux en plein air;
- pour l'organisation du travail: le fait d'être passés de vieilles bergeries dispersées à un lieu unique de travail, avec l'ensemble des animaux à proximité;
- le temps de travail, avec une réduction très nette pour le même nombre d'animaux qu'avant; par contre, nous y sommes tellement bien, que nous y passons plus de temps que nous l'aurions imaginé!!
- son organisation intérieure laisse une certaine polyvalence : des couloirs larges pour distribuer mécaniquement une ration adaptée à chaque lot ou de revenir au libre-service; des paddocks suffisamment larges pour une organisation optimale de l'agnelage.

L'autoconstruction a soulagé le coût de la bergerie, mais pour rentrer les animaux avant l'hiver, le chantier est tombé en même temps que les semis d'automne et nous les avons ratés.

Si c'était à refaire...

Nous referions le même bâtiment, mais avec un paddock de plus et un troisième bi-pente en largeur. Nous nous interrogeons aussi sur la nécessité de poser une faîtière sur le petit bi-pente. Les entrées de pluie sur les cases d'agnelage sont pour nous un inconfort.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **M. Damien Lauprêtre** et **M. Matthieu Carron**
Tél. 05 65 23 22 05 - Email : d.laupretre@lot.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture du Lot, 499 avenue Jean Jaurès, 46000 CAHORS

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.midipyrenees.chambagri.fr
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).



Février 2007

Avis des conseillers bâtiments

Le bâtiment est remarquable pour l'intégration paysagère, le soin donné par l'éleveur à la finition du bâtiment, le confort des animaux, l'organisation, les conditions de travail de l'éleveur ainsi que par son coût très bas.

Pour la ventilation, la largeur a été compensée par un fractionnement du volume, des écailles en toiture.

Pour supprimer les entrées d'eau sans fermer la faîtière du petit bi-pente, il serait possible de la modifier et de réaliser une protection mais avec une incidence sur son coût.

Rajouter un bi-pente comme le souhaite l'éleveur risque de dégrader fortement l'ambiance de ce bâtiment.

